

Eau & assainissement: nos missions

La Communauté urbaine est responsable de la gestion de l'eau ainsi que de l'assainissement collectif et non collectif.

Le bassin de la Vienne passe en alerte renforcée à compter du 24 septembre 2025

En restriction renforcée depuis le 12 août 2025, le bassin de la Vienne est passé en alerte renforcée le 24 septembre.

➤ **Retrouvez les usages d'eau interdits** (https://www.haute-vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/48587/410585/file/Alerte_renforcee_vienneamont_24092025.pdf).



Le Gouvernement propose la plateforme **VigiEau** (<https://vigieau.gouv.fr>) permettant de s'informer sur les restrictions de l'usage de l'eau en vigueur localement en France. Chacun peut ainsi connaître la situation sur son territoire, les gestes adaptés pour économiser l'eau (https://m365.eu.vadesecure.com/safeproxy/v4?f=f9XYOXL8T0gvHkHrVQAmD0tyQdroTp6RQqTwkIXq0xtb-sB7qV5ZgBh8AgkCBujOlfa7APIOjQ0VsQgsu2Zvnw&i=Jqq_UMhGsU_4fYBDeQ9d_MbnFhX3bo91KRbRW9YZjTg6hldSVfVLFK2mTk2QXc04bqilmd_r_9-GEcVHDJ8-uA&k=db3y&r=nlZ5U4-qM0IRfX8NDXpl1mqEO9q1j1OEACQWdRwrxGFVRWk0m38OUTsk-dldo_dXhDd_kT1ZNlv3uthxz-w0TA&s=790409394a196bd6d100aeacf3a791edc3930a2cc6eac39f62bc78e406884ad6&u=https%3A%2F%2Fwww.info.gouv.fr%2Fpreservons-notre-ressource-en-eau) et contribuer à préserver les ressources en eau.

Gestion de l'eau

Une bonne gestion du cycle de l'eau est importante pour protéger la planète et garantir la santé de tous. C'est pourquoi la Communauté urbaine est en charge de:

- Produire une **eau potable de qualité**;
- **Transporter et distribuer** de l'eau potable à l'ensemble de la population;
- Enquêter sur l'**avis des consommateurs** d'eau;
- Gérer et rénover les structures du **cycle de l'eau**: stations de production, réseaux de distribution...;
- **Protéger les ressources en eau** sur l'ensemble des sites de production;
- Analyser en permanence l'eau produite afin de vérifier le **respect des normes sanitaires et écologiques** du traitement de l'eau.

Gestion de l'assainissement collectif et non collectif

L'assainissement est une **étape primordiale pour protéger l'environnement**. Elle consiste à collecter, transporter et traiter les eaux usées rejetées par l'ensemble de la population du territoire. Ainsi, deux types d'assainissements existent:

- **L'assainissement collectif** qui concerne les zones raccordées au réseau d'égouts publics. Les eaux usées sont ici traitées dans une station d'épuration.
- **L'assainissement non collectif** qui concerne toutes les maisons et les bâtiments non rattachés au réseau d'égouts publics. Il est aussi appelé assainissement individuel ou autonome.

Concernant l'assainissement, la Communauté urbaine a donc pour missions:

- > **Analyser et faire des travaux de rénovation ou d'extension** sur les réseaux de collecte et les stations d'épuration.
- > **Gérer les eaux usées**, l'objectif étant de préserver les ressources en eau et de protéger l'environnement. Cela permet aussi de répondre aux problématiques de santé et de salubrité publique, en implantant notamment de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement.
- > **Gérer les eaux pluviales**. Le but est ici de limiter l'incidence de l'accroissement des surfaces imperméables (inondations, pollution) liées à l'urbanisation. Mais aussi d'améliorer le traitement des eaux usées en collectif, en réduisant par exemple les volumes d'eau entrant sur les stations de traitement.
- > **Accompagner** les citoyens lors de la conception et de l'installation d'assainissements non collectifs, **contrôler régulièrement** pour vérifier que tout est en règle.

EN SAVOIR + SUR L'EAU & L'ASSAINISSEMENT



La gestion du cycle de l'eau



L'assainissement collectif



L'assainissement non collectif
(SPANC)

Eau potable, eaux usées, eaux pluviales...
Dans un monde en plein changement climatique, l'eau est la richesse de demain. Il est donc important de la...

Étape indispensable dans une démarche de protection de l'environnement, l'assainissement collectif est l'une des compétences de Limoges Métropole.

Avec cette compétence, Limoges Métropole souhaite préserver les ressources en eau, protéger l'environnement ainsi que la salubrité publique.